



Madame la Présidente,

Liège, le 14 février 2018.

Madame le Directeur général,

Concerne : Préavis de grève en front commun.

Suite à l'assemblée générale du personnel tenue ce mercredi 14 février 2018, les organisations syndicales ont reçu le mandat du personnel, pour vous signifier le refus catégorique sur l'ensemble de la 4<sup>ème</sup> proposition.

Une assemblée générale du personnel se tiendra ce mardi 20 février 2018 dès 7h45 au mess, selon les dispositions du statut syndical (A.R.28.9.84 art.15).

A cette fin, je vous demande de bien vouloir accorder une dispense de service aux membres du personnel pour le temps nécessaire pour assister à cette assemblée.

De plus, lors de notre assemblée, il a été décidé de trois jours de grève : les 21, 22,23 février 2018.

Les organisations syndicales seront présentes lors du comité de négociation – concertation du 20.02.2018.

Recevez nos salutations distinguées.

Pour la CGSP-*admi* : TOTH André

Pour la CSC-sp : ESTEVEZ Maria

Pour le SLFP : DELBROUCK Nicole